



Calendrier vaccinal expatriation

Par Laura_ks

Bonjour,

Mon compagnon et moi-même prévoyons d'avoir notre premier enfant et dans un même temps de nous expatrier à l'étranger.

Si l'accouchement a lieu en France et que le déménagement intervient dans les mois qui suivent la naissance, l'enfant devra respecter le calendrier vaccinal de la France (son lieu de naissance) ou celui du pays d'accueil en question ?

Merci par avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'enfant (et vous aussi) devront respecter les réglementations sanitaires définies par le pays de résidence, autant à l'entrée dans le pays que pendant le séjour.

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Renseignez vous sur les vaccinations obligatoires pour la destination prévue...

En cas de voyage avec un bébé, un seul vaccin est obligatoire dans une vingtaine de pays dans le monde : celui contre la fièvre jaune, déjà obligatoire pour les Guyanais. C'est un virus transmis par certains moustiques.

Par Isadore

Bonjour,

Et pour compléter, selon le pays où vous irez, il pourrait être préférable de faire les vaccins en France, pour que le bébé soit protégé à son arrivée dans le pays, et aussi parce qu'à certains endroits les vaccins même obligatoires sont à la charge des parents.

Même sans être obligatoires, certaines vaccinations peuvent être fortement conseillées.